

Le contournement nord de Tubize

- Session : 2019-2020
- Année : 2020
- N° : 449 (2019-2020) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 14/07/2020**

- de LEGASSE Dimitri
- à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité

Comme a pu répondre Monsieur le Ministre à un de mes collègues récemment, au sujet du calendrier des réalisations des contournements en Brabant wallon, la liste précise des projets n'est pas encore fixée, mais elle le sera dans les semaines à venir.

Plus particulièrement, au sujet du projet de contournement nord de Tubize, la demande de permis d'urbanisme est toujours en cours, les plans d'emprise ont été établis et leur évaluation par le comité d'acquisition devrait être établie en juin 2020, le permis devant être octroyé avant la fin de ce mois de juin.

Si tout est positif, il ne restera ensuite plus qu'au Gouvernement à confirmer le projet et à le budgétiser.

Monsieur le Ministre peut-il nous dire si le permis a été octroyé pour le contournement de Tubize ?

Son Gouvernement a-t-il confirmé et budgétisé ce projet ?

- **Réponse du 22/07/2020**

- de HENRY Philippe

Dans le cadre de la procédure de permis d'urbanisme, la Ville de Tubize avait prévu une réunion de concertation publique le 25 mars 2020 à la suite de l'enquête publique qui se terminait le 11 février. En raison de la pandémie, cette réunion de concertation s'est finalement tenue le 18 juin.

La décision de la commune de Tubize relative au permis d'urbanisme ne saurait tarder.

Concernant les démarches d'estimation des emprises, elles nécessitent des contacts entre le comité d'acquisition et les propriétaires concernés, dont certains souhaitaient des précisions dont ils ont pu disposer lors de la réunion de concertation. L'estimation des emprises est retardée. Le dossier d'estimation est cependant en voie de finalisation et il est annoncé début septembre.

Quant au projet de contournement nord de Tubize, le Gouvernement wallon a confirmé son inscription au Plan Infrastructures 2020-2026. Le budget repris au plan est de 3,4 millions euros. Ce montant représente 20 % du budget total de la liaison de l'autoroute A8 à la route N246 et est à charge de la SOFICO. Les 80 % restants sont financés par la

SOWAFINAL.

Trois autres projets sont liés au contournement nord de Tubize pour un budget total, repris au Plan Infrastructures, de 850 000 euros.